

# RAPPORTS

DREAL Rhône-Alpes

Délégation de bassin

Décembre 2012

## ***Bilan de l'année hydrologique 2011 – 2012 sur le bassin Rhône-Méditerranée***



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
RHÔNE-ALPES

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement  
RHÔNE-ALPES

[www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr](http://www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr)

# **SOMMAIRE**

<b>1 - UN BILAN HYDROLOGIQUE FORTEMENT CONTRASTÉ (CARTES 1).....</b>	<b>3</b>
1.1 - Une première moitié d'année hydrologique sèche.....	3
1.2 - Un printemps pluvieux et un été plutôt frais.....	3
<b>2 - MESURES DE LIMITATION DES USAGES DE L'EAU DURANT L'ÉTIAGE 2012 (CARTES 2).....</b>	<b>4</b>
2.1 - Démarrage précoce des mesures de limitation des usages de l'eau.....	4
2.2 - Levée et assouplissement des mesures à la fin du printemps.....	4
2.3 - Généralisation tardive des mesures de limitation des usages sur le quart sud-ouest du bassin et la Côte d'or.....	4
2.4 - Levée tardive des mesures durant l'automne 2012.....	4
<b>3 - BILAN SUR LES USAGES DE L'EAU DURANT L'ÉTIAGE.....</b>	<b>5</b>
<b>4 - AUTRES FAITS MARQUANTS.....</b>	<b>5</b>

# 1 - Un bilan hydrologique fortement contrasté (Cartes 1)

## 1.1 - Une première moitié d'année hydrologique sèche

En automne 2011, les pluies ont été faibles mais ont permis la fin de l'étiage des cours d'eau, le démarrage de la recharge partielle des nappes et le remplissage des retenues.

A l'hiver 2011/2012, cette situation a été interrompue brutalement par les très faibles précipitations sur l'ensemble du bassin. Fin février, la situation était très préoccupante et tous les indicateurs étaient bas : les débits des cours d'eau étaient très faibles ; la recharge des nappes était interrompue très tôt par rapport au fonctionnement habituel des nappes ; le taux de remplissage des retenues du bassin était d'environ 50 % seulement.

## 1.2 - Un printemps pluvieux et un été plutôt frais

Au printemps, le retour de pluies importantes a permis le remplissage des barrages, ce qui a permis d'aborder la période estivale plus sereinement pour la plupart des usages liés à ces retenues. Ces pluies ont également permis aux rivières du nord du bassin d'avoir une situation hydrologique favorable. En revanche, dans les régions du sud, les débits de la majorité des cours d'eau sont restés inférieurs ou proches des normales.

Si ces pluies tardives n'ont pas permis une recharge significative des nappes, car elles sont arrivées après l'augmentation de l'évapotranspiration et le démarrage de la croissance des plantes, elles ont permis de limiter les prélèvements pour l'irrigation.

Les conditions hydro-climatiques du printemps ont au final été profitables aux milieux aquatiques pour la plupart des cours d'eau du bassin.

A l'été, il y a eu un important contraste entre le nord et le sud du bassin : les précipitations ont été importantes dans le nord et très faibles dans le sud (Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes). Une forte vague de chaleur est arrivée tardivement, après la mi-août. L'étiage des cours d'eau n'a été marqué qu'en août.

La tendance générale des nappes était naturellement à la baisse au cours de l'été bien que quelques aquifères alluviaux et karstiques profitaient encore d'une faible recharge au début de l'été et que les épisodes pluvieux de fin août ont permis une relative stabilisation des niveaux dans certaines régions. La situation des retenues du bassin était satisfaisante à la fin de l'été 2012 sauf pour l'ensemble des barrages des Alpes du Nord.

Au final, le bilan pluviométrique entre le 1<sup>er</sup> septembre 2011 et le 31 août 2012 est proche de la normale sur la majeure partie du bassin Rhône-Méditerranée. La seule zone excédentaire de 10 à 25 % est située sur le littoral des Pyrénées Orientales. Des zones déficitaires de 25 à 50 % persistent en Ardèche, Drôme, Var, Vaucluse, Bouches du Rhône, Hérault et sur les reliefs des Pyrénées Orientales (66).

## **2 - Mesures de limitation des usages de l'eau durant l'étiage 2012 (Cartes 2)**

### **2.1 - Démarrage précoce des mesures de limitation des usages de l'eau**

Les premières mesures de limitations des usages ont été prises dès la fin du mois de mars sur les départements de l'Hérault puis du Gard. Début avril, les départements de l'Ardèche, des Bouches du Rhône, de la Lozère et des Pyrénées-Orientales ont été placés en vigilance.

### **2.2 - Levée et assouplissement des mesures à la fin du printemps**

A partir de mi-mai, les conditions hydrologiques s'étant améliorées, les mesures ont été progressivement levées ou assouplies.

### **2.3 - Généralisation tardive des mesures de limitation des usages sur le quart sud-ouest du bassin et la Côte d'or**

Début juillet, plusieurs départements (Gard, Aude, Pyrénées Orientales et Vaucluse) ont repris des mesures de vigilance ou de restriction des usages de l'eau suite aux faibles précipitations de juin.

Avec l'arrivée de fortes chaleurs, ces mesures ont été renforcées au cours du mois d'août, principalement dans les régions Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon.

Ainsi, fin août, le niveau de crise (niveau 2) est atteint en Ardèche, dans la Drôme, en Isère, dans les Hautes-Alpes et dans les Pyrénées-Orientales. Le niveau de crise renforcée (niveau 3) est atteint mi-septembre en Côte d'Or, seul département du nord du bassin qui a pris des mesures de restriction durant cet étiage 2012.

L'étiage se prolonge au cours du mois de septembre sur la région PACA : certains bassins versants des Alpes de Haute-Provence et du Vaucluse sont placés en état de crise (niveau 2) fin septembre.

### **2.4 - Levée tardive des mesures durant l'automne 2012**

Début octobre, l'Isère, les Hautes-Alpes et l'Hérault ont levé leurs mesures mais 10 départements ont encore des mesures de restriction en vigueur.

Le retour de précipitations significatives au cours du mois d'octobre, a permis la levée effective au 15 novembre 2012 de l'ensemble des mesures prises sur le bassin.

### 3 - Bilan sur les usages de l'eau durant l'étiage

Aucune situation difficile n'a été signalée par les Agences Régionales de Santé pour l'alimentation en eau potable sur le bassin Rhône-Méditerranée pendant l'étiage 2012.

Le refroidissement des centrales nucléaires s'est également bien déroulé au cours de cet étiage.

Par contre comme l'année précédente, il a été difficile de maintenir le niveau d'eau permettant la navigation sur le canal de Bourgogne, niveau d'eau géré grâce aux barrages bourguignons.

### 4 - Autres faits marquants

En juin 2012, l'ONEMA a remplacé le réseau Réseau d'Observation de Crise des Assecs (ROCA) par l'Observatoire National Des Etiages (ONDE). Les objectifs de ce nouveau réseau sont de constituer un réseau de connaissance pérenne des phénomènes d'étiage et d'apporter une aide à la décision en période de crise hydrologique.

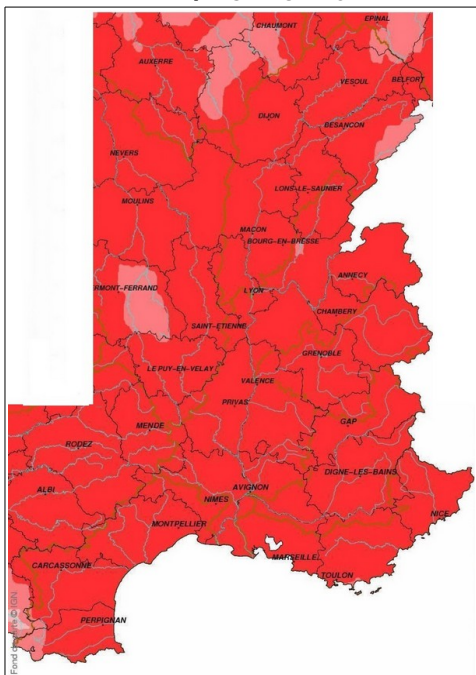
Pour plus d'informations :

Les données concernant la situation hydrologique et le suivi de la sécheresse sont accessibles sur le site des données sur l'eau du bassin Rhône-Méditerranée

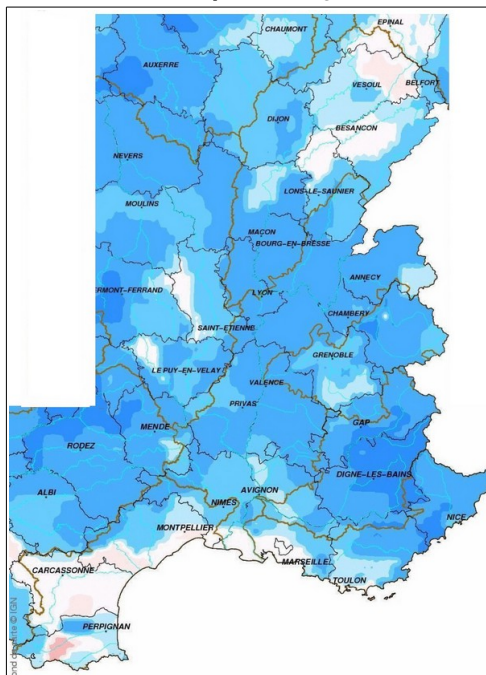
<http://www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr>

Rubrique « situation hydrologique »

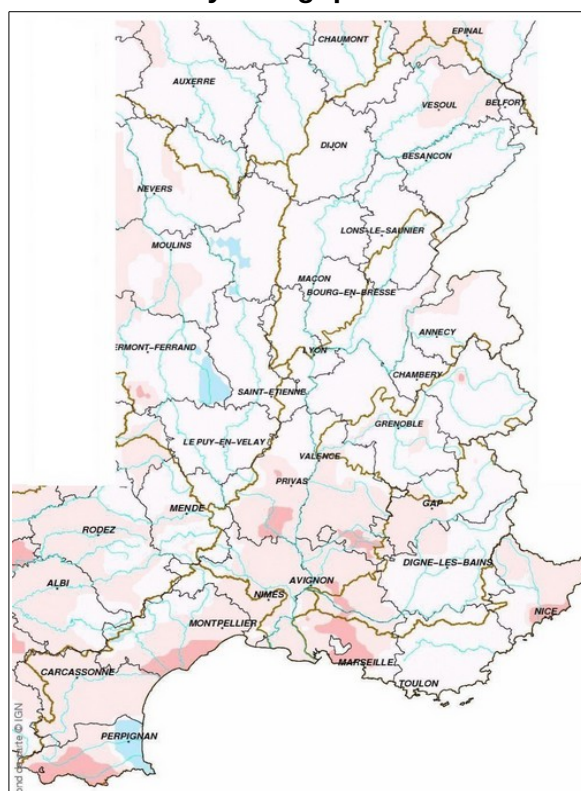
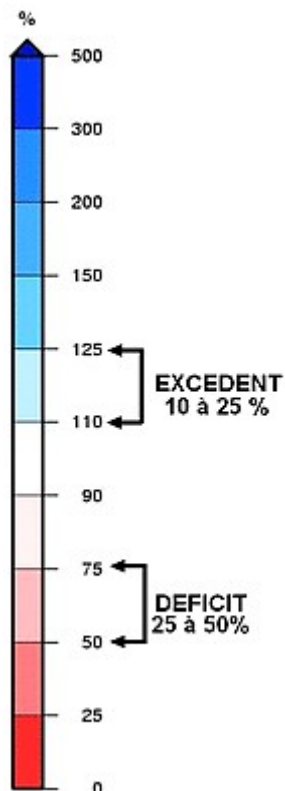
**A / Février 2012**



**B / Avril 2012**



**C / Année hydrologique 2011 – 2012**



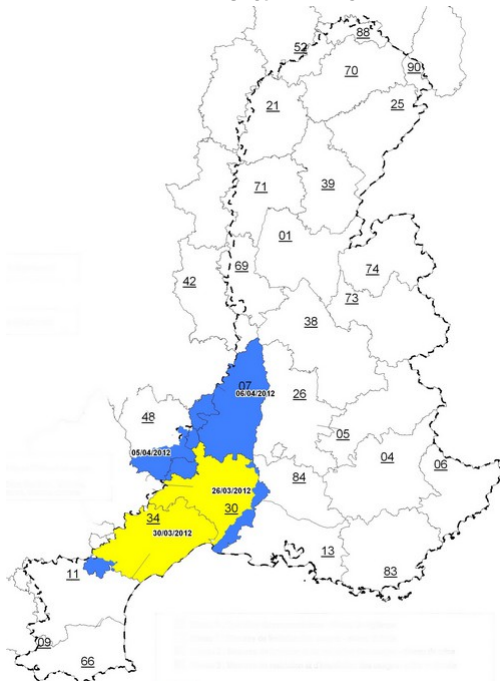
**Cartes 1**

A / Rapport à la normale 1971-2000 des cumuls de précipitations du mois de février 2012

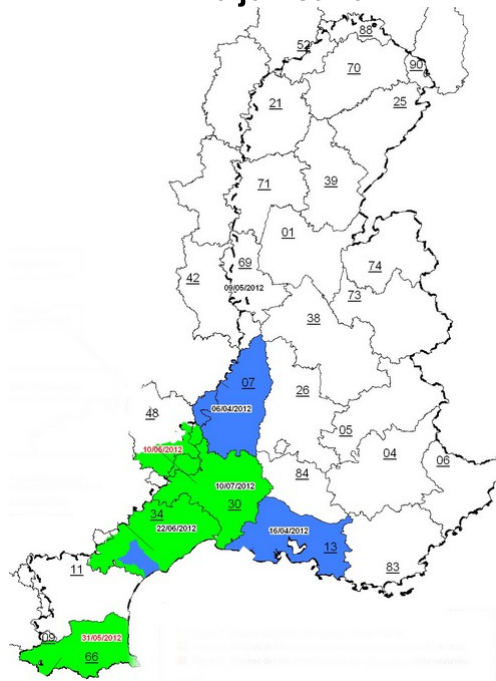
B / Rapport à la normale 1971-2000 des cumuls de précipitations du mois d'avril 2012

C / Rapport à la normale 1981-2010 des cumuls de précipitations de septembre 2011 à août 2012

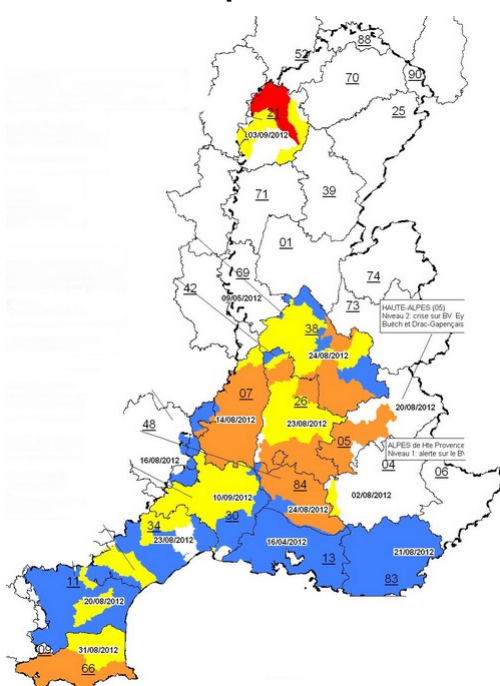
6 avril 2012



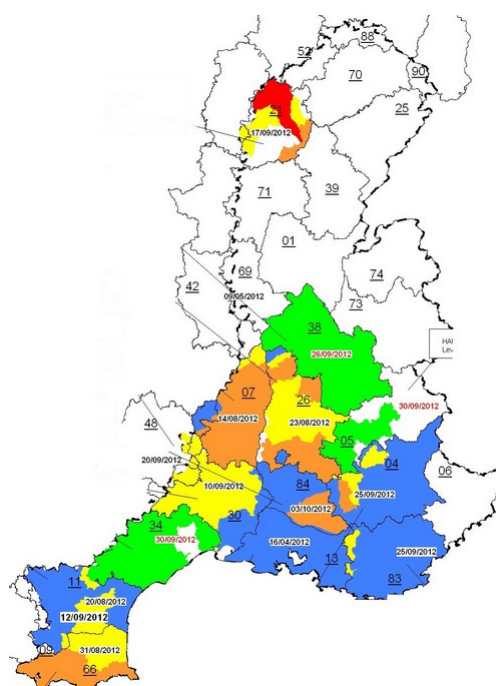
10 juillet 2012



10 septembre 2012



10 octobre 2012



- Niveau 0 : Niveau de vigilance
- Niveau 1 : Niveau d'alerte
- Niveau 2 : Niveau de crise
- Niveau 3 : Niveau de crise renforcée
- Levée des mesures

**Cartes 2** : Cartes de situation des arrêtés de limitation des usages de l'eau en vigueur sur le bassin Rhône-Méditerranée au cours de l'étiage 2012



**Direction régionale de l'Environnement  
de l'Aménagement et du Logement  
RHÔNE-ALPES**

5, place Jules Ferry  
69006 Lyon  
Adresse postale : 69453 Lyon cedex 06  
Tél : 33 (04) 26 28 60 00

